



CMCAS ESSONNE

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CMCAS ESSONNE LE 05 JUILLET 2019

MOTION CAMIEG

Chaque année nous sommes amenés à reposer le problème de la CAMIEG et en particulier l'augmentation de ses remboursements.

En effet aujourd'hui les excédents de la CAMIEG s'élèvent à 380 millions d'euros (part actifs + part inactifs).

Le 3 décembre dernier lors du vote de la loi de financement de la sécurité sociale, la Ministre des Affaires Sociales a fait adopter une mesure tendant au « reste à charge 0 » pour l'optique, le dentaire, et l'auditif.

Nous ne pouvons pas attendre 2021 date butoir fixée par le gouvernement pour aboutir à cette amélioration Nous pensons qu'il est possible au niveau de la CAMIEG d'y parvenir dès maintenant en utilisant une partie des réserves : consacrer 10 millions pour les inactifs et 5 millions pour les actifs ne mettrait pas en péril la gestion de la CAMIEG.

C'est sur ces bases et à partir des propositions de la direction de la CAMIEG que nous avons été présents le 26 mars dernier devant le Ministère des Affaires sociales pour accompagner une délégation qui a remis nos propositions d'augmentation des remboursements auprès des représentants du ministère, de la Directrice des services affectés aux régimes spéciaux et l'attaché auprès de la Ministre chargé des questions budgétaires.

Il nous a été répondu que les services concernés de la sécurité sociale et du ministère allaient étudier nos éléments avant d'engager une discussion avec toutes les parties concernées.

A l'heure où nous vous proposons cette motion nous n'avons encore aucun retour.

D'autre part nous insistons sur le fait qu'apporter ces améliorations dans le cadre de la CAMIEG permettraient de faire baisser les cotisations CSM A et R, ce qui serait pour chacun et chacune des agents en activité ou en inactivité un gain de pouvoir d'achat.

Au-delà de cette assemblée de CMCAS, nous appelons tous nos collègues actifs et retraités à soutenir ces légitimes revendications, à participer aux différentes actions que nous vous proposerons par l'intermédiaire de vos SLVies et de la CMCAS.

• **VOTE A L'UNANIMITE DES PARTICIPANTS AU VOTE**

Le Secrétaire Général
Thierry LOICHOT

La Présidente de la CMCAS Essonne
Corinne BERNARDINI